

Mesure de l'activité

Conclusions et travaux élaborés par le Groupe National de Travail piloté par



Cadrage méthodologique pour l'expérimentation d'un nouveau modèle

Accompagné par :



M.A.T.E.O.



Mission d'Appui Technique aux Equipes d'Occitanie
Accompagne le déploiement en dispositif des ITEP



SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut



Mesure de l'activité

Proposition d'expérimentation élaborée par le Groupe National de Travail piloté par



Contexte général et historique de la démarche : diapositives 3 et 4

Principe du modèle de décompte et définition des unités d'accompagnement hebdomadaires : diapositives 5 à 7

Le temps d'accompagnement des jeunes au cœur du décompte proposé : diapositive 8

Précisions sur les temps décomptés, le service de suite et la fonction appui ressource : diapositives 9 et 10

Equivalence hebdomadaire entre les « modalités » et les « unités d'accompagnement » : diapositive 11

Exemple de calcul de l'activité annuelle et mise en situation : diapositives 12 à 14

Proposition méthodologique pour l'expérimentation : diapositive 15

Travaux régionaux en cours : diapositive 16

Origine de l'AIRe et son action pour la création des ITEP

Création des Dispositifs

Incomplétude dans l'élaboration des dispositifs : il manque un outil de suivi et de valorisation de l'activité réalisée par les DITEP, au service du parcours des enfants, adolescents et jeunes adultes accompagnés.



Une groupe piloté au niveau national par l'AIRe travaille sur la question du décompte de l'activité depuis les universités de l'AIRe de septembre 2020.

Il est composé de 25 participants, membres de l'association et issus d'autant de Dispositifs Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques volontaires sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, l'AIRe participe au Groupe Technique National SERAFIN PH, co-porté par la CNSA et la DGCS. Au sein de ce GTN, la question du suivi et du décompte de l'activité pour un fonctionnement en dispositif a pu être abordée sans réponse satisfaisante à ce jour.

Au sein du réseau AIRe des propositions très concrètes de modalités de mesure de l'activité sont construites et commencent à être expérimentées en lien avec les Agences Régionales de Santé. Les premiers résultats montrent que ce décompte aboutit à une activité réalisée assez proche (en plus ou en moins) de l'activité cible à réaliser, elle-même calculée selon ce nouveau modèle et en fonction de l'agrément.

Ce document entend expliciter la démarche globale. L'AIRe propose de déployer ce décompte de l'activité de façon expérimentale dans plusieurs régions, en lien avec la CNSA, la DGCS et les ARS concernées puis d'en faire une évaluation partagée.



2 méthodes complémentaires et cumulatives :

la file active au sens de la CNSA

+

valorisation du travail hebdomadaire réalisé
avec chaque enfant/adolescent accompagné

=

Mesure de l'activité globale du Dispositif
& Visibilité des parcours



Sortir de la logique du décompte par modalité (accueil de jour, accueil de nuit, ambulatoire...) pour :

- ⇒ Refléter le fonctionnement en Dispositif
- ⇒ mettre en valeur les accompagnements qui soutiennent l'inclusion
- ⇒ Rendre lisible la fonction appui / ressource sur les territoires

Grâce à la définition d'une « unité d'accompagnement » hebdomadaire commune entre
les modalités

CONTEXTE ET PRINCIPES DE LA DEMARCHE NATIONALE

Valorisation des unités d'accompagnement

Proposition de décompte de l'activité du dispositif			
Modalités d'accompagnement avant le dispositif	Modalités d'accompagnement en dispositif et fonction appui ressource du DITEP	Valorisation en unités d'accompagnement	Remarques
Accompagnement qui ne déclenche aucune unité d'accompagnement	Moins de 1h d'accompagnement par semaine	0	L'enfant / adolescent est quand même dans la file active (la notion d'unité d'accompagnement est indépendante de la notion de file active).
Ambulatoire	Entre 1h et 8h d'accompagnement en journée par semaine	1	Y compris pour les accompagnements en inclusion scolaire, professionnelle et sociale
Accueil de jour (SI)	Plus de 8h d'accompagnement en journée par semaine	2	
Accueil de nuit (seul)	Entre 1 et 4 nuits et moins de 1h d'accompagnement en journée par semaine	1	Situation rare (peut se produire par exemple pour des accompagnements partagés entre plusieurs DITEP)
Accueil de nuit + Ambulatoire	Entre 1 et 4 nuits et entre 1h et 8h d'accompagnement en journée par semaine	2	Les heures en journées concernent les heures d'accompagnement en journée selon l'ouverture de l'accueil de jour
Accueil de jour + accueil de nuit	Entre 1 et 4 nuits et plus de 8h d'accompagnement en journée par semaine	3	Les heures en journées concernent les heures d'accompagnement en journée selon l'ouverture de l'accueil de jour
Accueil de jour + accueil de nuit pour cas très complexe	Enfant très complexe, à temps complet au sein du dispositif, qui mobilise de nombreux professionnels	4	Situation qui fera l'objet d'un chapitre particulier dans le rapport d'activité
Fonction appui/ressource au maximum 8h par semaine	Fonction appui ressource auprès d'un ou plusieurs partenaires mobilisant 8h ou moins de 8h cumulées pour la semaine	1	
Fonction appui/ressource plus de 8h par semaine	Fonction appui ressource auprès d'un ou plusieurs partenaires mobilisant plus de 8h cumulées pour la semaine	2	

CONTEXTE ET PRINCIPES DE LA DEMARCHE NATIONALE

Tableau simplifié du décompte hebdomadaire des unités d'accompagnement

Temps d'accompagnement hebdomadaire	< 1h	Entre 1h et 8h	Plus de 8h	Accueil de nuit seul	Entre 1h et 8h et Accueil de nuit	Plus de 8h et accueil de Nuit	Accompagnement renforcé
Nombre d'unités d'accompagnement décomptées	0	1	2	1	2	3	4

Remarques sur l'intérêt des unités d'accompagnement hebdomadaires pour le travail en dispositif :

Ces définitions des unités d'accompagnement hebdomadaires permettent un décompte simple dans la plupart des situations rencontrées par les DITEP : un jeune qui est accueilli tous les jours est dans la plupart des cas à 2 unités d'accompagnement hebdo, au regard de son temps de présence. De même un jeune accueilli en journée et qui dort entre une et quatre nuits au sein du DITEP est systématiquement à 3 unités d'accompagnement hebdomadaires.

Ces définitions ne parlent pas ni du lieu, ni du type de suivi réalisé. On a bien toute la souplesse et la diversité du dispositif qui sont respectées.

Ces définitions permettraient un décompte et un contrôle efficaces en lien avec un système d'information (DUI). En effet, le simple emploi du temps du jeune, mis à jour au fil de l'eau dans le DUI, peut permettre d'obtenir le nombre d'unités d'accompagnement hebdomadaires.

Précisions sur les temps comptés :

Le temps mesuré dans le tableau ci-dessus comprend le temps d'accompagnement direct, le temps de transport (avec le jeune ou pour un professionnel qui se déplace pour le jeune) et tous les temps de réunion, rencontres et échanges dédiés pour le jeune (y compris les échanges téléphoniques ou réunions en visio).

On ne compte pas plusieurs fois le même temps : si on a une réunion projet pour un jeune d'une durée d'1h, cela compte 1h quelque soit le nombre de professionnels. En ce qui concerne la fonction appui/ressource uniquement, le temps sera cumulé pour les professionnels participants à une même action (exemple : 2 professionnels interviennent 3 h en formation, dans une école = 6h)

<p>Définition de la fonction appui ressource :</p>	<p>Le notion d'appui ressource est à définir précisément. Dans une première approche, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une intervention de l'équipe interdisciplinaire du DITEP venant soutenir un environnement capacitant, sans que cette intervention soit reliée spécifiquement à un jeune de la file active du DITEP. L'AIRe s'engage à approfondir cette définition, pour bien préciser quelles sont les situations pour lesquelles des unités d'accompagnement doivent être décomptées.</p>
<p>Concernant le suivi à 3 ans :</p>	<p>Les jeunes « suivis à 3 ans » ne font pas partie des files actives des DITEP. Il est cependant nécessaire de valoriser le travail conséquent et indispensable réalisé par ces services. Aussi l'AIRe propose de comptabiliser et de valoriser ce travail par un décompte des unités d'accompagnement selon les mêmes définitions que pour l'ensemble du dispositif. Ces jeunes ne faisant pas partie de la file active du DITEP, ce décompte sera réalisé dans un tableau spécifique (comme pour le décompte de "l'appui ressource").</p>

RAPPEL : nous proposons un décompte hebdomadaire des unités d'accompagnement, car celui-ci permet de prendre en compte toutes les configurations que nous rencontrons sur nos DITEP.

Valorisation des différentes modalités sous la forme d'unités d'accompagnement :

Modalités d'accompagnement	Ambulatoire	Accueil de jour (SI)	Accueil de nuit (seul)	Accueil de nuit + ambulatoire	Accueil de jour + accueil de nuit	Accueil de jour + accueil de nuit pour cas très complexe	Fonction appui/ressource du DITEP
Valorisation en unités d'accompagnement	1	2	1	2	3	4	1 ou 2 selon nombre d'heures semaine

Ce tableau « d'équivalence » permet de définir l'activité à réaliser annuellement par un DITEP. Un exemple de calcul est proposé sur la diapositive suivante.

Exemple de calcul du nombre d'unités d'accompagnement à réaliser pour un DITEP, par semaine et à l'année

	Ambulatoire	Accueil de jour (SI)	Nuit + jour = internat	Total	Pondérateur dans le cadre du CPOM
Nombre de places dans l'agrément	30	20	8		90%
Valorisation des unités d'accompagnement hebdomadaires	30	40	24	94	85
Unités d'accompagnement annuelles si 40 semaines, soit 200 jours d'ouverture				3760	3384

Cet établissement devra réaliser 3384 unités d'accompagnement dans l'année (soit en moyenne 85 par semaine sur 40 semaines)

Petit exemple primaire avec le DITEP imaginaire « Neige bleue »

Le DITEP "Neige bleue" a un agrément d'1 place d'internat, d'1 place d'accueil de jour (SI) et d'1 place en ambulatoire.

Ce DITEP est ouvert 200 jours par an soit 40 semaines.

Dans le cadre du CPOM ce DITEP a un taux d'activité à réaliser (pondérateur) de 90%.

Il doit donc réaliser 6 unités d'œuvre par semaine en moyenne (3 pour la place d'internat, 2 pour la place d'accueil de jour et 1 pour la place ambulatoire).

Ouvert 40 semaines par an, il doit donc réaliser $6 \times 40 \times 90\% = 216$ unités d'accompagnement dans l'année.

CONTEXTE ET PRINCIPES DE LA DEMARCHE NATIONALE

Mise en situation

Tableau de suivi d'activité du DITEP "Neige bleue"

Enfant accueilli	N° de semaine	Modalité de suivi	Unités d'accompagnement décomptées	Explications	Ecart objectif / moyenne hebdo
Tom	1	UE interne et 3 nuits	3	Nuits et T > 8h	
Bill	1	UEE 8h (en inclusion le reste du temps), transport par le DITEP 2h, 2 repas de midi sur le DITEP soit 4h de présence à midi	2	T > 8h	
Léa	1	Suivi psy 30', éduc présent sur l'école 2h et qui met 30' A/R pour se rendre sur l'école	1	1h < T < 8h	
Nini	1	En inclusion complète. Rencontre psy 30', vient en autonomie	0	T < 1h	Ecart objectif semaine S1
Sous total S1			6		0
Tom	2	UE interne et 3 nuits	3		
Bill	2	Bascule en scolarité complète en inclusion. 30' d'échange téléphonique avec l'école et 15' avec la maman. Réunion projet 1h pour définir le changement de modalité	1	On a changé de modalité, mais c'est bien le temps (1h < T < 8h) qui donne le nombre d'unités d'accompagnement	
Léa	2	Suivi psy 30', éduc présent sur l'école avec un temps qui passe de 2h à 3h et qui met 1h A/R pour se rendre sur l'école. Elle vient un AM sur le DITEP (3h) pour souffler.	1	1h < T < 8h	
Nini	2	En inclusion complète. Rencontre psy 30', vient en autonomie. Mise en place d'un temps éducatif après la classe le mardi de 16h à 17h30	1	1h < T < 8h	
Paola	2	Premier accueil lors d'une rencontre d'admission. Participation du DITEP à une ESS.	1	1h < T < 8h	Ecart objectif semaine S2
Sous total S2			7		1
Tom	3	Hospitalisation complète. Réunion de concertation avec le CHU. Rencontre des parents et visite du jeune à l'hôpital	1	1h < T < 8h	
Bill	3	Echanges de SMS entre Bill et son éduc. Appel de 15' avec la maman.	0	T < 1h	
Léa	3	Suivi psy 30', éduc présent sur l'école avec un temps qui passe de 2h à 3h et qui met 1h A/R pour se rendre sur l'école. Elle vient un AM sur le DITEP (3h) pour souffler.	1	1h < T < 8h	
Nini	3	En inclusion complète. Rencontre psy 30', vient en autonomie. Temps éducatif après la classe le mardi de 16h à 17h30	1	1h < T < 8h	
Paola	3	Paola sera suivie scolarisée en inclusion individuelle à mi-temps et sur l'UE pour l'autre mi-temps. Elle mange les midis au DITEP.	2	T > 8h	
Action d'appui / Ressource	3	Accompagnement Transformation DITEP : 2 prof x 2h x 2 interventions	1	=8h	Ecart objectif semaine S3
Sous total S3			6		0
Sous total S1 + S2 + S3			19	Ecart objectif sur 3 semaines	1

Pré-expérimentation : plusieurs DITEP ont testé le modèle en faisant une simulation sur une ou plusieurs semaines en septembre / octobre 2022. Le nombre d'unité d'accompagnement obtenu a semblé cohérent (avec des écarts dans les deux sens) avec le niveau d'activité théorique calculé à partir de l'agrément. Il est à noter que nous avons eu des retours opposés : certains estiment que l'accompagnement ambulatoire est mal valorisé en « unités d'accompagnement » et d'autres trouvent au contraire que c'est l'accueil de nuit qui est insuffisamment valorisé. **Cela montre tout l'intérêt de se mettre d'accord sur un moyen de décompte commun, qui dépasse la notion de « modalité ».**

Cette pré-expérimentation nous permet de **proposer une expérimentation sur une année complète** selon des modalités à affiner avec la CNSA, la DGCS et les ARS concernés. Nous proposons :

- De réaliser cette expérimentation sur un échantillon de DITEP aussi large que possible, à partir de l'ensemble des DITEP du réseau AIRE volontaires
- D'organiser un accompagnement national pour nous assurer que cette expérimentation sera faite sur des bases identiques par tous les DITEP. Il s'agit de limiter au maximum les interprétations et différents biais qui nuiraient à l'exploitation des résultats.
- D'effectuer cet accompagnement en lien étroit avec la DGCS et la CNSA.
- De fournir une présentation détaillée de l'ensemble des résultats obtenus, à partir d'indicateurs à co-construire entre l'AIRE, la CNSA et la DGCS.
- De rechercher des axes d'amélioration à partir des résultats de l'expérimentation.

Plusieurs délégations régionales de l'AIRe se sont portées volontaires pour réaliser cette expérimentation et associent leur ARS à cette réflexion. En voici quelques exemples :

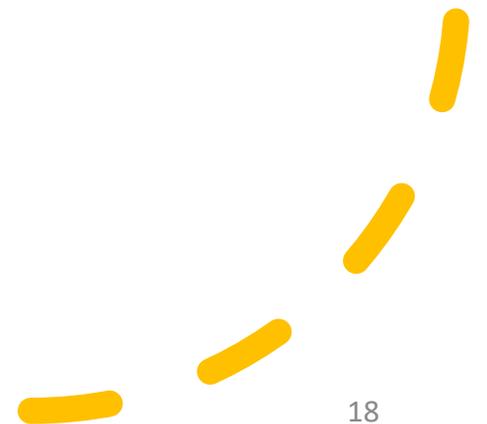
- En Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, les ARS ont validé la mise en place de l'expérimentation.
- En Hauts de France, 2 temps de travail sont programmés sur octobre et novembre 2022 entre l'ARS et la délégation régionale de l'AIRe. Lors de la rencontre d'octobre, l'ARS s'est montrée plutôt favorable à cette expérimentation et elle souhaite un positionnement de la CNSA.
- Sur la région Bretagne, la présentation à l'ARS a eu lieu et le déploiement doit débuter en janvier prochain.
- Sur la région Occitanie, dans le cadre du projet M.A.T.E.O : Mission d'Appui Technique aux Equipes d'Occitanie (développement des DITEP), une rencontre est prévue en novembre avec la direction de l'ARS pour évoquer, entre autres, cette modalité de décompte.



CADRE
METHODOLOGIQUE

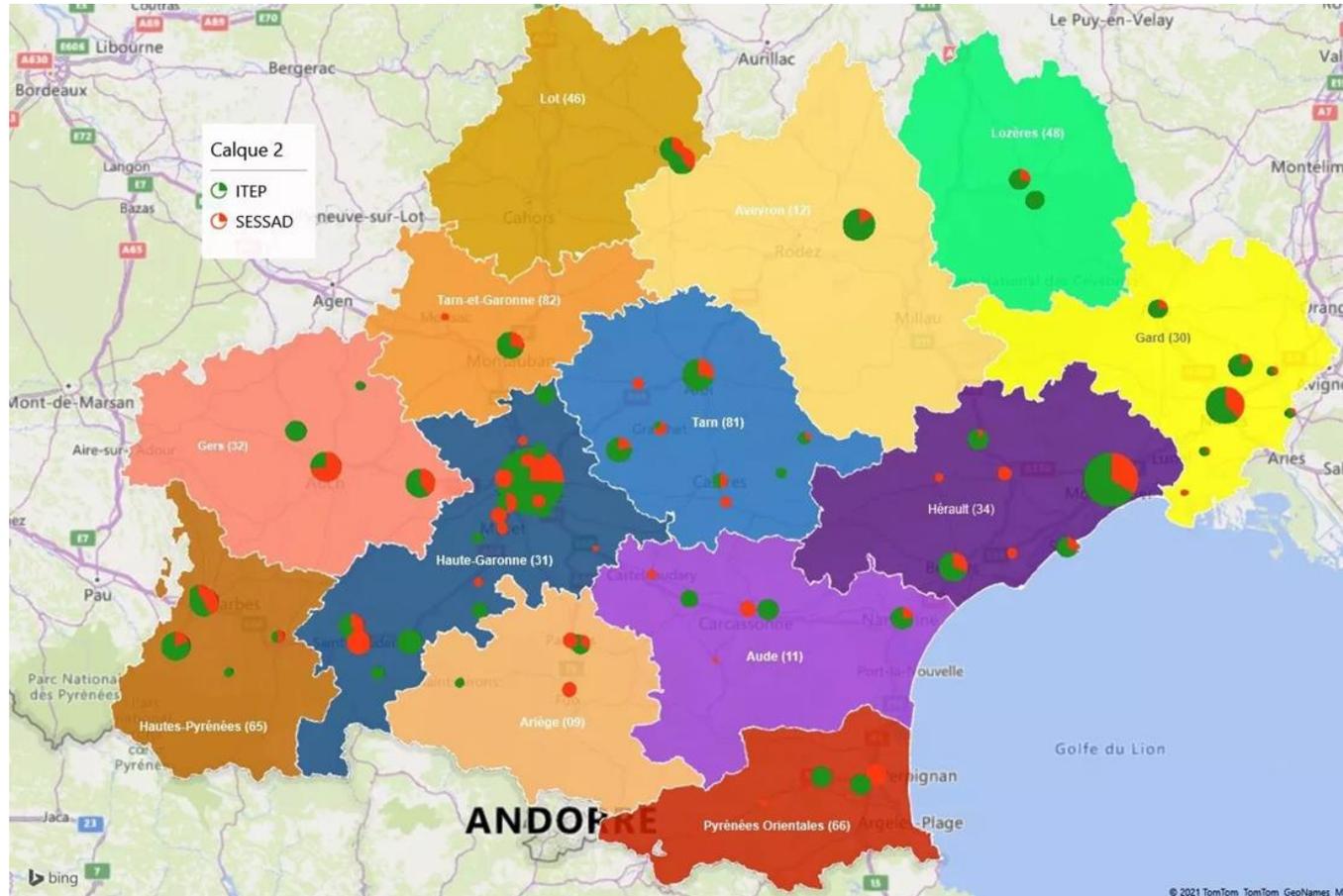
**Expérimentation mesure de l'activité
en DITEP**

Année 2023



PROPOSITION METHODOLOGIQUE

Rappel des caractéristiques régionales



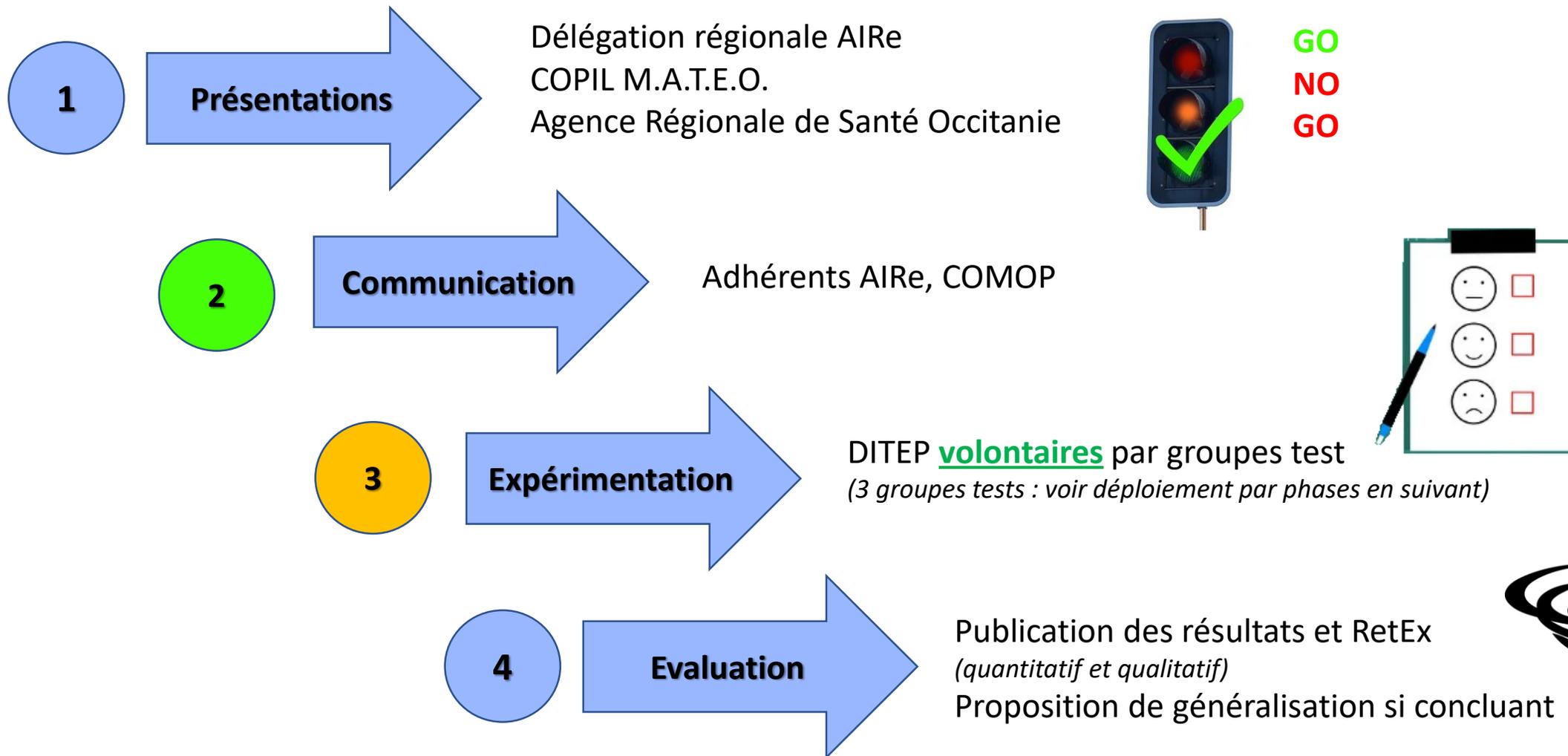
Répartition des établissements signataires de la convention cadre par départements

Signataires de la convention (oui/non)			
	Oui	Non	Total
Est = 17 Gestionnaires	20	1	21
11	3		3
30	6		6
34	7	1	8
48	2		2
66	2		2
Ouest = 21 Gestionnaires	30	4	34
9	2	2	4
12	2		2
31	10		10
32	3		3
46	2		2
65	5		5
81	5	1	6
82	1	1	2
Total = 38 Gestionnaires	50	5	55

PROPOSITION METHODOLOGIQUE

Hypothèse de déploiement de l'expérimentation sur 12 mois

Dans le cadre de la proposition d'appui au déploiement de cette expérimentation, 4 étapes clés sont envisagées :



Pour le démarrage de l'expérimentation qui se déroulera sur un trimestre calendaire complet :

PHASE 1 : de mars à juin 2023

- Les participants disposent d'un outil de reporting hebdomadaire complété par les professionnels terrain (intégré ou non à un DUI)
- Limité à 10 participants pour garantir un soutien technique et une évaluation continue à l'entrée dans l'expérimentation.

PHASE 2: de juillet à octobre 2023

- Les participants peuvent intégrer le dispositif s'ils disposent d'un outil de reporting (quelque soit la périodicité de remplissage par les professionnels terrain)
- => il sera impératif d'évaluer entre les 2 groupes tests de la pertinence d'aligner les outils de reporting sur une base hebdomadaire qui impactera le travail des équipes terrain (et donc un soutien potentiellement + important incluant une présentation aux équipes)
- Limité à 10 participants pour garantir un soutien technique et une évaluation continue à l'entrée dans l'expérimentation.

PHASE 3 : d'octobre à décembre 2023

- Pas de limite de participants ni de critères d'entrées. Le soutien technique de MATEO sera plus resserré auprès des équipes volontaires ne disposant pas d'outil adapté a priori pour appliquer dans le modèle expérimental de mesure de l'activité. Le ReTex et « parrainage » des précédents groupes tests et participants seront d'ordre à soutenir, le cas échéant, les « nouvelles » équipes.

PROPOSITION METHODOLOGIQUE

Phasage de l'expérimentation

Préconisé sur une période de 3 mois pour chaque groupe test

Nous identifions 4 phases pour l'expérimentation en situation réelle.

PHASE 1 : Préparation



Objectifs :

- Validation de la maquette de Reporting
- Validation de la méthode de remplissage
- Création des supports d'évaluation

Mesure de l'activité

PHASE 2 : Lancement



Objectifs :

- Démarrage mois 1
- > Soutien technique
- > Créneau visio ou présentiel semaine 1 et 4

Cadrage méthodologique pour l'expérimentation en Occitanie

PHASE 3 : Evaluation continue sur 3 mois



Objectifs :

- Remontées des données anonymisées et analyse qualitatives pour Compilation RetEx et formalisation

PHASE 4 : Accueil Groupe test suivant



Objectifs :

- Accueil du groupe test suivant et identification de « Parrain » d'expérimentation en soutien au déploiement